



CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2023



Délibération 6 : Vente du PAJ rue Anatole France parcelle AE348

L'an deux mille vingt-trois, le 18 du mois de décembre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en la salle des fêtes municipales, sous la présidence de Monsieur **André-Luc DUBOIS**, Maire, en suite de la convocation envoyée par mail, le 12 décembre 2023, et dont un exemplaire a été affiché à l'extérieur de la Mairie.

Etaient présents : *André-Luc DUBOIS, Mathilde DEROOSE, Laurent GAYOU, Karine COISNE, Béatrice ABERGIL, Lidwine PHILIPPE, Lionel LERANT, Maxence WILLEMS, Stéphane WALLET, Cathy DUFOUR,*

Absents Excusés :

Fabrice CARY qui donne procuration à André-Luc DUBOIS

Elodie CAZIER qui donne procuration à Laurent GAYOU

Frédéric SAUVAGE

Absents :

Pascal SERGENT

Audeline HOGUET

Nombres de Conseillers en exercice	Nombres de procurations	Nombre de votants
10	2	12

Monsieur **Maxence WILLEMS** est élu secrétaire de séance.

Vu la délibération n° 3 du 12 décembre 2022 actant la désaffectation et le déclassement du bien situé sur la parcelle AE348 ;

Considérant que ce bien fait partie, désormais, du domaine privé communal ;

Vu l'offre de M. HIR Nicolas, demeurant au 4 rue Guynemer 59110 LA MADELEINE ;

Il est proposé au conseil municipal de céder le bien situé sur la parcelle AE348, à M. HIR Nicolas au prix de cent soixante-dix-huit mille euros (178 000 €). Ce prix comprend les honoraires d'un montant de six mille euros (6 000 €) à la charge du vendeur.

Résultat du vote :

Pour	12
Contre	
Abstention	



Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, les membres présents,
Pour Copie Conforme,

Le secrétaire de séance

Maxence WILLEMS

Le Maire,

André-Luc DUBOIS

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.